



# Eoliennes et faune ailée

Les parcs éoliens ne représentent pas un danger significatif pour les oiseaux. La mortalité due aux éoliennes est en effet minime grâce à des mesures adéquates. Cette mortalité est très inférieure à d'autres causes comme les grands bâtiments vitrés, la circulation automobile ou les lignes à haute tension. Le même constat vaut pour les chauves-souris: l'impact des éoliennes n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies en Suisse, mais des comptages indiquent qu'il est relativement faible. D'autres effets secondaires de la civilisation, comme la destruction des habitats, ont des conséquences nettement plus graves.



## Réduire l'impact au minimum

Des mesures simples permettent de réduire au minimum l'impact des éoliennes sur la faune ailée. Des études sont réalisées avant le lancement de chaque projet. On évitera ainsi d'ériger des éoliennes sur des couloirs de migration ou sur un territoire de chasse de chauves-souris. L'exploitation peut également être modulée en fonction des heures et des périodes de passage.

## Bon pour le climat

Le changement climatique menace de nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris. L'énergie éolienne, qui ne produit pas d'émissions nocives, contribue à préserver l'habitat naturel des animaux. Une étude Birdlife a démontré que 75% des oiseaux sont menacés par le changement climatique, or en Europe les réductions de CO<sub>2</sub> peuvent être assurées à 44% par des éoliennes jusqu'en 2020. (Etude EWEA).

## Main dans la main avec la protection de la nature

Consciente de la nécessité de protéger les espèces menacées, l'association Suisse Eole collabore avec la Station ornithologique de Sempach et avec le Centre suisse de coordination pour la protection des chauves-souris. Cette coopération a débouché sur la diffusion de recommandations à l'intention des planificateurs et des exploitants afin de réduire au minimum l'impact des éoliennes sur la faune ailée. Ces recommandations peuvent être téléchargées sur le site [www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch).

La commission des entreprises de Suisse Eole travaille à un label qualité des sites prenant en compte ces démarches. L'impact sur la faune ailée est pris en compte ainsi à chaque étape de planification.

## Etudes soutenues par la Confédération

Le programme de recherche sur l'énergie éolienne de la Confédération finance trois études complètes sur la thématique «éoliennes et protection de l'avifaune». Ces études portent notamment sur les mesures par radar ainsi que sur le comptage systématique d'éventuelles victimes. Une étude dans les Alpes, une autre dans les Préalpes ainsi qu'une dans le Jura sont soutenues. L'objectif de ces mesures est de collecter le plus possible de connaissances applicables à la Suisse afin de limiter les études sur les sites suivants. Ces études seront comparées aux résultats d'autres études, nationales et internationales.

